

simulateur relativement à l'avion CF-5. Je reviens à la charge parce que tout ce qu'on nous a dit plus tôt à ce sujet c'est que le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Production de défense ne savaient pas qu'un simulateur avait été acheté aux termes du programme visant cet avion. Il peut fort bien en être ainsi, et je suppose que cela tient à ce que, dans les achats importants de ce genre, le simulateur est automatiquement compris dans le marché. Je suppose aussi que le programme a été annulé parce que les États-Unis, n'achetant pas l'avion CF-5, il a été jugé financièrement irréalisable que les forces armées du Canada donnent suite au projet de simulateur.

En revanche, le ministre associé de la Défense nationale a indiqué que plusieurs autres pays allaient acheter le CF-5. Si nous voulons tirer le meilleur parti possible de ce qui semble être un avion de seconde classe, nous devons posséder les appareils essentiels à un bon entraînement, savoir un simulateur de vol ou un appareil quelconque d'entraînement au sol. Avant de prendre une décision finale à ce sujet—et c'est pour cela que je soulève maintenant ce point, monsieur le président—le ministre agirait sagement, je pense, en reconsidérant la décision actuelle. On a déjà consacré \$50,000 au programme de simulateurs de vol. A mon sens, notre entraînement ne saurait être satisfaisant si nous n'avons pas recours à cet appareil d'entraînement au sol.

**L'hon. M. Hellyer:** Monsieur le président, le député a raison de dire que, normalement, un simulateur serait nécessaire. C'est pourquoi le service technique des forces armées a informé le ministère de la Production de défense, pour sa gouverne seulement, qu'un simulateur serait probablement requis. Devant cette probabilité, le ministère de la Production de défense a décidé de puiser dans ses fonds de roulement pour investir dans la mise au point d'un simulateur afin de gagner quelques mois, en espérant que le ministère pourrait le vendre à d'autres pays tout en le mettant à la disposition de l'ARC. En décembre—et je me fie ici à ma mémoire—les préposés ont averti le service technique qu'ils n'auraient pas besoin du simulateur. Le renseignement fut immédiatement transmis au ministère de la Production de défense et on a tout de suite annulé l'affaire. Cela n'avait rien à voir à la possibilité que l'aviation américaine soit tentée ou non d'acheter cet avion.

[L'hon. M. Dinsdale.]

• (7.50 p.m.)

**L'hon. M. Dinsdale:** Le ministre dit-il que le CF-5 n'a pas besoin de ces instruments pour les fins du programme d'entraînement? Il me semble que c'est s'écarter beaucoup des méthodes d'instruction qui ont toujours été employées dans l'ARC.

**L'hon. M. Hellyer:** C'est exactement ce que je dis. D'après les meilleurs spécialistes du ministère, le simulateur n'est pas nécessaire. Certains de nos appareils sont munis de doubles commandes et l'instruction sera donnée dans ces avions dans la mesure où ce sera nécessaire. Mais on estime qu'une instruction à l'aide d'un simulateur en plus de celle qui est assurée au moyen de doubles commandes n'est pas nécessaire.

**M. Hales:** Une brève observation avant de passer à un autre crédit. J'aimerais attirer l'attention du ministre et du comité sur les observations de l'auditeur général lorsqu'il a signalé le cas de neuf officiers de marine qui sont partis d'Halifax pour aller suivre un cours à Victoria. Ils ont fait le voyage chacun dans une voiture—neuf hommes, neuf voitures. Ils sont allés à Victoria pour assister à ces cours de janvier à mai, et en sont revenus. Compte tenu des frais de transbordement, des repas et autres frais de voyage, on estime que leur voyage a coûté \$5,282, alors qu'il aurait coûté environ \$600 s'ils avaient voyagé à bord d'un avion de l'ARC.

Nous avons eu aujourd'hui toutes sortes d'exemples d'extravagances au sein de ce ministère. Je me rends compte que l'exemple que je viens de donner relève d'un poste des crédits précédents, mais je me demande si le ministre a réorganisé le système des déplacements dans son ministère de façon à diminuer ce gaspillage continu de l'argent des contribuables—un gaspillage qui se poursuit sans interruption. Tous les jours, comme on l'a indiqué, des autos circulent et font des courses sans rapport avec les fonctions officielles. J'espère qu'à l'avenir, le ministre pourra motiver tous ces voyages.

**L'hon. M. Hellyer:** Les règlements stipulent que le commandant peut décider quel moyen de transport son personnel peut utiliser pour les affaires officielles. On lui permet de tenir compte d'un certain nombre de facteurs, y compris le moral, la nécessité d'une voiture à la fin du voyage, ainsi de suite. Je crois qu'une certaine délégation d'autorité est nécessaire. S'il y a une tendance dans les grands organismes, c'est de centraliser l'autorité à l'excès et d'exiger que trop de décisions soient réservées à un niveau plus élevé qu'il ne le faut vraiment.